Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 029-212902555-20260706-542026-DE

COMMUNE DE SAINT-MÉEN

6, Rue de la Mairie
29260 SAINT-MÉEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres : 15
Présents : 13
Procuration : 00
Votant : 13

L'an deux mil vingt-six, le six juillet, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Méen, dûment convoqué le 30 juin, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Mr Louis BEAUGENDRE, Maire

Etaient présents :
- Mr Louis BEAUGENDRE, Maire
- Mr Jean-Yves ROUDAUT, Mme Lucie ROUDAUT, Mr Yves CAPPELLESSO, Mme Sabine VCCHIOLA, Adjoints
- Mme Monique LE HER, Mr Philippe MOTAIS, Mme Ghislaine MÉAR, Mme Valérie DIEUDONNÉ, Mr Yann SAUVÉE, Mr Gaétan THEPAUT, Mr Mikaël FLOC'H, Mme Marie SALMON, conseillers municipaux

Absents excusés : Mme Marina DOLOU, Mr Adrien VERN

Secrétaire : Mme Valérie DIEUDONNÉ

Objet **: subventions diverses**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal des demandes de subvention de différentes associations communales et extérieures à la commune, pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal, à la majorité (9 pour, 4 contre), décide d'attribuer une subvention de 100 € au collège Nelson Mandela de Plabennec.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

60 € à la GR Kernilis
72 € au Dojo Lesneven
300 € au Club des 2 Vallées (section gym) de Saint-Méen
50 € au CDRD (comité départemental du prix de la résistance et de la déportation)

Et autorise Monsieur le Maire à procéder au versement de ces subventions.

Certifiés conformes les jour, mois & an ci-dessus

Le Maire,
Louis BEAUGENDRE

MAIRIE DE ST-MEEN 29260 (Finistère) R.F.